

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2014

Etaient présents :

M Yves POTHET, Mme Nicole CLEMENT-LACAILLE, M. Philippe MARION, Mme Sylvaine DESPREZ, M. Jérôme FERRE, Mme Yvette PICARD, M. Christian BOUCHER, Mme Véronique LINTE, M. Arnaud HASLE, Mme Nathalie LEPAPE, M. Julien DEBOUZY, M. Arnaud NEVEU, M. Janick SOUPIRON.

Etait excusée et a donné pouvoir :

Mme DELAVEAU Françoise à M. SOUPIRON Janick

Etait absente :

Mme Katia MESNARD

Secrétaire de Séance : Mme PICARD Yvette

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en mémoire de M. Hervé GOURDEL

I – APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

II - CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'EAU A LA COMMUNE DE VEILLEINS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la convention à intervenir avec la commune de Veilleins, pour la fourniture d'eau. En effet celle-ci va procéder à des travaux de réhabilitation de la station de déferrisation-démanganisation et doit fermer sa station pendant les travaux.

Le tarif sera le suivant :

De 0 à 200 m³ : 1.36 €

De 201 à 500 m³ : 1.01 €

Au-delà de 500 m³ : 0.60 €

III - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Conformément à l'article 1650-1 du code général des impôts (CGI), la Commission communale des Impôts Directs est composée de six membres commissaires titulaires et six membres commissaires suppléants. La Commune est invitée à présenter une liste de douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose la liste suivante :

	COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
1	Nom : DUFRESNES Prénom : Pascal Adresse : La Bourquettière 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : MORDELET-JALBY Prénom :Bénédicte Adresse : 591 rue de Chemery 41230 MUR DE SOLOGNE
2	Nom : PERROT Prénom : Bernard Adresse : 3 Les Hauts Blessons 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : POULAS Prénom : Arnaud Adresse : La Vionne 41230 MUR DE SOLOGNE
3	Nom : FOUCHER Prénom : Gérard Adresse : 798 Route de Veilleins 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : PASQUIER Prénom : Jean-François Adresse : Longuenoue 41230 MUR DE SOLOGNE
4	Nom : JARRIER Prénom : Dominique Adresse : 80 Impasse du Petit Saint Loup 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : BARRILLET Prénom : Christian Adresse : 15 Chemin de la Cour 41230 MUR DE SOLOGNE
5	Nom : MORAND Prénom : Gérard Adresse : Bel Air 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : JEANDOT Prénom : Bernard Adresse : 395 Rue de Blois 41230 MUR DE SOLOGNE
6	Nom : QUERON Prénom : Laurent Adresse : 3 Lotissement La Bertinière 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : MARION Prénom : Philippe Adresse : Moulin Corbeau 41230 MUR DE SOLOGNE
7	Nom : DESPREZ Prénom : Sylvaine Adresse : 27 Les Hauts Blessons 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : DOUIN Prénom : Christiane Adresse : Boisgenceau 41230 MUR DE SOLOGNE
8	Nom : CLEMENT Prénom : Nicole Adresse : 15 Les Hauts Blessons 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : TANCREDE Prénom : Martine Adresse : Guimard 41230 MUR DE SOLOGNE

9	Nom : SOUPIRON Prénom : Janick Adresse : La Petite Meule 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : COUTANT Prénom : Nadine Adresse : 207 Rue du Chemin Vert 41230 MUR DE SOLOGNE
10	Nom : DELAS Prénom : Claude Adresse : La Noue 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : JEULIN Prénom : Nathalie Adresse : 398 Rue Nationale 41230 MUR DE SOLOGNE
11	Nom : AUBRY Prénom : Dominique Adresse : Les Brémailles 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : VALLEJO Prénom : Germinal Adresse : 334 Rue de Chemery 41230 MUR DE SOLOGNE
12	Nom : BOUCHER Prénom : Christian Adresse : 632 Rue Camille Masson 41230 MUR DE SOLOGNE	Nom : DANNEAU Prénom : François Adresse : Chemin de la Guichonnerie 41230 MUR DE SOLOGNE

IV - LOTISSEMENT DES PEUBLIERS PRIX DE VENTE DES TERRAINS

Monsieur le Maire propose de fixer le prix de vente des terrains du lotissement des Peupliers à 30 € HT le m² + 20 % de TVA

Monsieur SOUPIRON fait remarquer que lors d'une précédente réunion, Monsieur le Maire avait indiqué que le prix s'élevait à 27 € HT. Monsieur POTHET précise que ce prix correspond au prix de revient. Monsieur le Maire demande à ce que le Conseil Municipal l'autorise à procéder à la vente des terrains, ce qui est accepté à l'unanimité.

V – BUDGET PRIMITIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES LOUPIAUX »

Madame CLEMENT présente le Budget Primitif 2014 du 1^{er} septembre au 31 décembre, qui est accepté à l'unanimité.

Le total des recettes et des dépenses s'élève à 29 700 €

Un bilan sera fait en fin d'année lorsque l'association famille rurale nous aura communiqué son bilan 2014

VI - DENOMINATION DU SQUARE SITUE EN FACE DE LA MAIRIE

Après avoir rencontré, Madame TANCREDE, Monsieur DUFRESNES et Monsieur BARRAZA du Souvenir Français, Madame DESPREZ propose de dénommer le square : square des Anciens Combattants et du Souvenir Français, en hommage à tous les combattants des différentes guerres et du Souvenir Français puisque celui-ci participe financièrement au déplacement du monument aux morts.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

VII - OBJET : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DES ENFANTS DOMICILIES DANS LES COMMUNES DE LASSAY SUR CROISNE ET VEILLEINS

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal de fixer la participation aux frais de scolarité des enfants domiciliés dans les Communes de Lassay sur Croisne et de Veilleins à :

570 € par enfant pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Précédemment la participation s'élevait à 550 €.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

VIII - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VIDEO PROTECTION

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'intégration des communes de Noyers sur cher, Ouzouer le Marché et Oucques au sein du Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection et le transfert du siège social dudit Syndicat à la Mairie de Chailles. C'est le Maire de Chailles qui en assure la présidence.

IX - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^E CLASSE A LA PLACE D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2^E CLASSE

Madame CLEMENT rappelle qu'Angélique BONARD a été nommée sur un poste d'Adjoint Administratif à 28/35^e. Elle occupe un poste d'ATSEM et en complément travaille à la Mairie en qualité d'agent administratif. Avec la réorganisation des plannings, consécutive à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, elle occupe désormais exclusivement un poste d'ATSEM.

C'est pourquoi il est proposé de modifier son poste de travail à savoir ADJOINT TECHNIQUE à la place d'ADJOINT ADMINISTRATIF.

Accord du conseil à l'unanimité

X - DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide les virements de crédits ci-après :

Budget principal :

Article 2128/00178 (stade d'entraînement)	+ 170
Article 2313/00174 (cantine)	- 170

XI - DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide les virements de crédits ci-après :

Budget locaux commerciaux :

Article 021	- 15 000
Article 1641	+ 15 000
Article 61522	+ 15 000
Article 023	- 15 000

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a fallu réparer la toiture au-dessus de l'épicerie.

Monsieur SOUPIRON est intervenu à la demande de Monsieur MOREAU au sujet du paiement de sa facture de travaux pour la toiture de l'épicerie.

Monsieur le Maire indique qu'il peut le rassurer, le paiement de sa facture sera fait prochainement.

QUESTIONS DIVERSES :

XII - TAXE D'AMENAGEMENT EXONERATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- «décide » d'exonérer totalement à compter du 1^{er} janvier 2015 les abris de jardin soumis à déclaration préalable (article R421-16b du code de l'urbanisme)
- Madame CLEMENT propose d'offrir à chaque employé communal pour Noël un chèque cadeau de 70 €, ce qui est accepté à l'unanimité.
- Monsieur SOUPIRON fait remarquer qu'il n'a pas été invité à la commission travaux concernant l'épicerie. Il aurait souhaité être invité. Il lui est fait remarquer qu'aucune commission ne s'est réunie pour ces travaux. Les fortes pluies ont obligé à agir dans l'urgence. Une commission est prévue à l'issue du conseil.
- ECOLE : Monsieur POTHET fait part d'une lettre de la directrice de l'école sur la participation de la Commune à la fête de l'école pour Noël. La commune prend en charge 400€ et l'APE 400 € comme chaque année scolaire. C'est l'atelier Colomb qui assurera le spectacle.
- Monsieur POTHET porte à la connaissance du conseil l'invitation de l'association FAMILLE RURALE pour l'accueil des nouveaux habitants qui aura lieu le vendredi 3 octobre.
- Le Souvenir Français fait une réunion à BILLY le 24 octobre.
- Madame CLEMENT rappelle que le repas des anciens aura lieu le 25 octobre. Les colis préparés par le CCAS seront distribués au cours du mois novembre.
- Madame DESPREZ informe d'un projet de Concert avec un ténor français en l'église de Mur prévu le 28 novembre, 1 semaine avant le téléthon. L'ensemble des bénéfices sera reversé au profit du téléthon. Le projet demande à être finalisé.
- Madame CLEMENT indique qu'une réunion aura lieu le 16 octobre avec l'ensemble des associations de la commune pour fixer le calendrier des manifestations pour l'année 2015 et que le projet de concert pourra être évoqué à ce moment-là.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de changer la remorque des services techniques qui est hors d'usage après 42 ans de service. Monsieur BOUCHER se charge du dossier.
- Monsieur MARION fait un compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté sur la sécurité routière. Il évoque la nécessité de sensibiliser sur les dangers de la route, l'alcool au volant, l'emprise de stupéfiants... Des actions de sensibilisation sont possibles auprès des jeunes. Madame DESPREZ fait remarquer des problèmes rencontrés avec des parents d'élèves à la sortie de l'école. Monsieur MARION évoque également le problème des ralentisseurs qui fleurissent dans les communes. A ce propos M. SOUPIRON évoque le ralentisseur situé route de Chemery dont la hauteur ne lui semble pas règlementaire.
- Madame DESPREZ informe que le trompe l'œil sera terminé samedi. Julie MERIEL va laisser l'échafaudage et dans quinze jours elle mettra un produit de protection anti-tags.

La séance est levée à 20 h 35

COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2014

Yves POTHET		Katia MESNARD	
Nicole CLEMENT-LACAIL		Arnaud HASLE	
Philippe MARION		Nathalie MORAND	
Sylviane DESPREZ		Julien DEBOUZY	
Jérôme FERRE		Arnaud NEVEU	
Yvette PICARD		Janick SOUPIRON	
Christian BOUCHER		Françoise DELAVEAU	
Véronique LINTE			